



Pourquoi voter FO-DGFIP le 20 octobre ?

Des positions claires sur des sujets qui concernent tous les salariés

FO et les salaires

F.O.-DGFIP revendique 60 points d'indice en plus pour tous, l'augmentation de la valeur du point, la revalorisation des grilles indiciaires, une véritable harmonisation indemnitaire et la revalorisation des frais de déplacement.

F.O.-DGFIP revendique l'intégration de la totalité des primes et indemnités dans le traitement servant de base pour le calcul de la pension de retraite sans que cela entraîne une baisse du traitement.

F.O.-DGFIP rejette le principe de la prime au mérite et s'oppose à la modulation dans l'attribution des primes. FO, c'est **le syndicat de la fiche de paye**.

FO et les retraites

FO était partisan d'instaurer un véritable rapport de force pour faire échec à la réforme. Avec le rassemblement du 15 juin à Paris, FO a montré sa détermination en termes de moyens pour aboutir.

Les mesures du gouvernement, uniquement supportées par les salariés, sont et resteront insuffisantes.

Seul FO a demandé le retrait du projet de loi. Depuis le début, FO analyse cette réforme comme *socialement injuste et économiquement inefficace*.

FO et le Service Public

Réformes, restructurations, suppressions de postes, de moyens et d'effectifs : la brutalité incroyable de la Révision Générale des Politiques Publiques déstabilise les personnels et génère stress, angoisse et souffrance au travail.

FO combat cette destruction sciemment organisée de l'action publique pour en privatiser les missions.

FO défend la neutralité, l'impartialité, la laïcité et l'indépendance de la fonction publique, contre les pressions politiques ou mercantiles de toutes sortes, contraires à l'intérêt général.

FO et la mobilité

Seul FO a appelé à la grève le 2 juillet 2009 contre le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires.

êtes-vous résignés ?

Etes-vous résignés à subir sans concertation la remise en cause de l'**organisation des missions** de la DGFIP ?

Etes-vous prêts à accepter les décisions de notre direction locale **sans être ni entendu ni défendu** ?

Etes-vous résignés à voir vos salaires stagner et vos tâches augmenter ? **« travailler plus pour gagner moins »** !

Etes-vous résignés à subir de **nouvelles baisses de votre pouvoir d'achat** ?

Etes-vous prêts à accepter une **rémunération individualisée**, par nature arbitraire ?

à FO nous ne le sommes pas !

PARCE QUE CHACUN A LE DROIT D'ÊTRE ENTENDU, ÉCOUTÉ, DÉFENDU ET INFORMÉ

Dans les combats pour votre avenir, vous trouverez toujours à vos côtés les **militants** FO-DGFiP.

Proches de vous, ils partagent au quotidien vos craintes et vos attentes.

Parce qu'ils refusent la fatalité et le repli sur soi, ils seront toujours disponibles pour vous aider, vous conseiller et vous défendre, quelque soit votre grade.

Les élus FO-DGFiP seront votre voix dans les Comités Techniques (organisation et fonctionnement des services, hygiène, sécurité et conditions de travail, formation professionnelle, budget, ...) et les Commissions Administratives Paritaires (mutations, listes d'aptitude et révisions de notes) tant **au niveau départemental que national**.

Faire le choix d'un syndicalisme LIBRE et INDEPENDANT, pragmatique et déterminé, c'est préserver vos intérêts et vos droits et revendiquer toujours et encore !

Avec **Force Ouvrière**, dites :

- **NON** au tassement continu des débuts de grille pour suivre le SMIC,
- **OUI** à une vraie réforme globale de la grille indiciaire,
- **OUI** à une revalorisation régulière de la valeur du point d'indice,
- **OUI** à la promotion par liste d'aptitude, vrai mode de recrutement reconnaissant la valeur professionnelle d'agent n'ayant pas eu la possibilité de passer les concours,
- **OUI** au développement des facilités pour préparer et passer les concours internes,
- **NON** au dilemme des collègues méritants qui doivent choisir entre leur vie familiale et leur carrière à la DGFiP, notamment pour le passage de C en B et qui souvent préfèrent sacrifier leur carrière,
- **OUI** au droit au retour dans le département pour les lauréats des concours internes et promus des listes d'aptitudes.

Pour les agents à l'étranger ou voulant partir à l'étranger, avec **Force Ouvrière**, dites :

- **OUI** à l'ouverture du réseau à l'étranger au plus grand nombre,
- **OUI** à l'application, *pour tous*, d'une durée de séjour de 4 ans renouvelables éventuellement sur un autre poste,
- **OUI** au renouvellement de séjour pour tous sur des critères non discriminatoires,
- **OUI** à une reconnaissance des compétences des personnels des TAF et à un alignement des IRE sur celles des agents du MAEE,
- **OUI** à une affectation à l'étranger sur les critères de l'ancienneté de la demande,
- **OUI** à un relais efficace apte à porter et défendre vos intérêts au sein même de la TGE,
- **NON**, aux décisions unilatérales prises au mépris des revendications des agents,
- **NON**, au retour obligatoire en métropole suite à une promotion – privation d'évolution de carrière,
- **NON** à l'abandon programmé de nos missions à l'étranger et à la disparition des TAF.

Respectés, bien sûr, mais sans oublier que le respect doit être partagé !